

Vos avantages mobilité avec Grand Chambéry

Grâce à la convention Plan de Mobilité employeur signée avec Grand Chambéry (niveau Or), plusieurs avantages sont à votre disposition pour vous déplacer autrement.

① Vos avantages employé

Location de vélo à tarif préférentiel

Location vélo	Tarif préférentiel	Tarif standard
Vélo classique / jour	4,50 €	6 €
Vélo classique / mois	17 €	27 €
Vélo classique / an	85 €	150 €
Vélo à assistance électrique / 3 mois	130 €	150 €

Réduction sur l'abonnement bus

- 20% sur l'abonnement annuel bus (26-64 ans, QF A), à la première souscription.

Consulter directement toutes les offres sur Synchrono

(lien : <https://synchro.grandchambery.fr/espace-pro/niveau-or/>)

② Le chéquier mobilité : à vous de tester !

Envie de découvrir un nouveau mode de déplacement ? Le chéquier mobilité vous permet de tester gratuitement, ou à moindre coût, plusieurs solutions :

- Bus : 21 jours gratuits + carte Oûra offerte (formulaire à remplir)
- Vélo : 1 mois de prêt et consigne à la Vélostation de la gare de Chambéry
- Vélo électrique : 21 jours de prêt et consigne à la Vélostation de la gare de Chambéry
- TER : 7 jours de découverte + carte Oûra offerte (au départ ou à destination de la gare de Chambéry)



Pour recevoir votre chéquier mobilité, il vous suffit d'en faire la demande auprès de Thomas TOUPIN, Assistant de Direction attaché à la gouvernance/dirigeance à l'adresse : t.toupin@sauvegarde2savoie.fr.